

VIE SCIENTIFIQUE APPEL A PROJET 2026
Soutien à la mise en œuvre de projets collectifs de recherche
en éducation et formation

Un des axes prioritaires du projet de l'INSPE de l'académie de Reims vise à impulser et structurer des travaux de recherche en éducation et en formation. La commission vie scientifique créée en 2019 est chargée d'évaluer la pertinence de ces projets au regard des questions vives qui traversent aujourd'hui le monde de l'éducation et de la formation. Elle dispose de moyens pour financer deux projets de recherche pour une durée de 12 ou 24 mois dans la limite de 1000€ /an et par projet.

Le projet pourra ainsi porter sur les apprentissages des élèves ou des étudiants, sur la question des inégalités, sur le numérique et les apprentissages scolaires, sur les pratiques enseignantes ou d'autres acteurs du système scolaire, sur des dispositifs de formation tels que l'école inclusive, l'accompagnement des élèves en difficulté ... Les pratiques de formation sont aussi concernées : accompagnement des enseignants débutants, évaluation des compétences professionnelles, usages du numérique

Les enseignants-chercheurs et docteurs sont donc invités à soumettre leur projet selon le modèle ci-dessous. La commission vie scientifique sera particulièrement attentive aux projets associant des formateurs et des professionnels (enseignants, CPE ...). Elle sera également sensible à la valorisation du projet (communication à journée d'étude ou colloque, publications, actions de formation continue ...).

Les dépenses prévisionnelles devront être mentionnées : déplacements, repas, achat d'ouvrages, frais de transcription, participation à une journée d'étude ou colloques ...

Vous trouverez ci-dessous le dossier de l'appel à projet.

Il est à retourner à jana.quinte@univ-reims.fr pour le 3 novembre 2025 avec un début de financement à partir de janvier 2026.

DOSSIER SCIENTIFIQUE

Chaque dossier devra être structuré de la façon suivante

- Le titre du projet
- La thématique principale du projet en lien avec des questions vives
- L'identification du ou des responsables du projet
- La description du projet de recherche (deux pages minimum) : exposé des motifs, visée de la recherche, état de l'art (cadre théorique ou revues de questions), méthodologie, valorisation envisagée (retombées professionnelles y compris en matière de formation), diffusion
- Courte bibliographie relative au projet
- Présentation des participants à la recherche
- Calendrier de réalisation du projet
- Budget prévisionnel par année civile (dans la limite de 1000€, sans report possible)
- Partenaires éventuels (école, établissement scolaire, associations ...)

Attention :

Les dossiers des projets réalisés sur 24 mois devront contenir **deux budgets prévisionnels distincts** pour l'année 1 et pour l'année 2 **sans possibilité de reliquat ni de report d'une année sur l'autre.**